PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Bilan de 17 années de présidence 2004-2021

Jean-Yves Gouttebel

Solidaire des hommes, des territoires et des générations

© Jodie Way

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

©Pierre Soissons

Jean-Yves GOUTTEBEL, 17 ans de présidence du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, de 2004 à 2021.

Echelon indispensable de l'action publique de proximité, le Département exerce un rôle majeur dans la solidarité territoriale en étant la collectivité locale chef de file de l'action sociale. C'est bien à partir de cette compétence capitale, que Jean-Yves GOUTTEBEL, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme de 2004 à 2021 a placé au cœur de ses actions politiques la solidarité entre les Hommes, les territoires et les générations.

Au fil des années, l'intérêt des Puydômoises et Puydômoises a guidé l'action de l'exécutif du Conseil départemental, tout en veillant à respecter un équilibre harmonieux entre les territoires. Une péréquation pas si simple à atteindre dans un département marqué par des agglomérations très urbanisées et des zones rurales et montagneuses très éloignées des services publics. De cette volonté politique, le Conseil départemental de Puy-de-Dôme a privilégié au fil des années une logique de projet à celle de guichet. Cela S'est notamment traduit par l'impulsion de grands projets sur l'ensemble de son territoire et le renforcement des partenariats avec les communes et les intercommunalités.

De ces 17 années de présidence du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Jean-Yves GOUTTEBEL, l'exécutif et les services peuvent se féliciter de présenter une situation financière saine de la collectivité, en atteste le dernier compte administratif (de l'année 2020) présenté lors de la dernière session du 27 mai. Avec des crédits supplémentaires inscrits au budget dus à la crise sanitaire que nous traversons, qui ont globalement été bien consommés et des engagements respectés, les orientations stratégiques décidées par l'Assemblée départementale ont été mises en œuvre. Et cela, sans aucune augmentation, depuis 2012, de la taxe foncière, impôt qui pèse sur les ménages.

Au-delà des compétences obligatoires du Département (action sanitaire et sociale, entretien des routes, gestion des collèges, etc.), ce bilan va permettre de retracer les projets emblématiques et actions phares qui ont marqué les 17 années de présidence de Jean-Yves GOUTTEBEL au Conseil départemental du Puy-de-Dôme, présentés en 4 axes :

- **Le Département, acteur des solidarités sociales**
- **Le Département, acteur des solidarités territoriales**
- **Le Département, acteur de la préservation et de la valorisation de son patrimoine naturel et culturel**
- **Le Département, acteur dans la gestion de la crise sanitaire**

1/ le Département, acteur des solidarités sociales

Cœur de métier qui représente chaque année 60 % du budget de fonctionnement de la collectivité.

Plus de 358 M € alloués aux solidarités sociales en 2021 : aide sociale, famille, personnes âgées ou en situation de handicap, santé, insertion et politique de la ville.
Près de 1 500 enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance.
Plus de 15 000 bénéficiaires du RSA.
Près de 3 300 bénéficiaires PCH.
Plus de 14 000 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie.
5 Directions Territoriales des Solidarités et 18 Maisons Des Solidarités maillent le département.
Chaque usager peut trouver un accueil médico-social à moins de 20 minutes de son domicile.
850 agents au service des Solidarités Sociales.

©Henri Derus

Enfance

Création d'une nouvelle pouponnière au Château des Quayres en 2019, en lien avec le projet de restructuration du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF) : cet établissement public départemental autonome assure l'accueil d'urgence, l'observation et l'orientation de la grande majorité des enfants confiés à l'ASE par décision judiciaire. Le Département apporte son soutien financier (98% du budget annuel du CDEF et participation aux investissements) et assure l'accompagnement de nombreux projets du CDEF dont notamment celui de l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des enfants de 0 à 3 ans par la création en cours d'une nouvelle pouponnière.

Vaste campagne de promotion et de recrutement pour le métier d'assistant familial : en 2018, alors que 100 assistants familiaux ont cessé leur activité sur les 10 dernières années, le Département s'est lancé dans une campagne de promotion de ce métier peu connu. L'objectif était de recruter une cinquantaine de nouveaux assistants familiaux. Ces professionnels agréés accueillent au sein de leur foyer des enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance et leur apporte les repères affectifs et éducatifs dont ils ont besoin.

Plan départemental d'urgence en faveur de la jeunesse 2021 : La crise sanitaire a fragilisé la jeunesse, au-delà des publics que nous avons l'habitude d'aider et a creusé les difficultés déjà existantes. Pour le Département, aucun jeune ne doit rester sans toit, sans soin, sans moyens pour s'alimenter et se déplacer et sans solution pour préparer son avenir. La création de « Trajectoires Jeunes », le Plan d'urgence pour la jeunesse propose de nombreuses mesures nouvelles dont la création d'un point d'écoute, d'information et d'orientation unique pour en faciliter l'accès. 1,6 M € sont consacrés à ces nouvelles mesures dédiées aux jeunes et s'ajoutent aux 1.2 M € de la politique de droit commun en faveur de la jeunesse menée par le Département, soit une enveloppe globale de 2.8 M € entièrement dédiée aux 11 – 25 ans.

Mineur Non Accompagnés (MNA) : mise en place en 2019, en partenariat avec le Corum Saint-Jean sur la partie hébergement, d'un dispositif d'accueil, d'évaluation et d'accompagnement avec l'ANRAS (Association Nationale de Recherche pour l'Action Sociale). **Création de 250 places en appartement partagé,** en lien avec CeCler, ANEF, ADEPAPE.

Personnes âgées

Schéma départemental gérontologique : il marque la volonté du Conseil départemental de mettre la politique gérontologique au cœur de son action en favorisant la transversalité des interventions départementales, afin de pouvoir garantir une réponse adaptée et individualisée aux besoins et aux attentes de nos ainés.

©Jodie Way

Avant 2017, 882 places en EHPAD ont été créées. Le Schéma actuel, axé sur le bien-vieillir à domicile met en œuvre des mesures en faveur du maintien à domicile : **téléassistance** (plus de 7000 bénéficiaires), **création de résidences adaptées** à la perte d'autonomie via le **fonds OSIRIS** (4.35 M€ sur 2016-2020 soit 290 places créées. 38 résidences créées ou prévues pour près de 500 places au total).

Recrutement de familles d'accueil pour les personnes en perte d'autonomie : l'accueil familial consiste pour un particulier, agréé par le Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme pour une durée de 5 ans, à recevoir à son domicile, à titre onéreux, jusqu'à trois personnes âgées ou adultes handicapés afin de proposer un mode d'hébergement alternatif entre domicile et établissements spécialisés. Les personnes en famille d'accueil bénéficient d'une vie à son rythme au sein d'une cellule familiale en prenant part aux activités. L'accompagnement est ainsi personnalisé et adapté aux besoins de la personne accueillie.

COOPÉRATION 63 Monalisa ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT DES ÂGÉS

Lutte contre l'isolement des personnes âgées via le dispositif Monalisa : le Département du Puy-de-Dôme est un des premiers départements signataire de la charte nationale Monalisa (MObilisation NAtionale contre L'ISolement des Âgés). Depuis 2016, un partenariat inédit entre la société civile et la puissance publique et une démarche collaborative d'intérêt général pour lutter contre la solitude des ainés.

Dispositif MobiPlus en 2006 : MobiPlus est un dispositif proposé par le Conseil départemental pour faciliter les déplacements et permettre l'autonomie des personnes de plus de 75 ans, des bénéficiaires du RSA et des personnes de moins de 26 ans accompagnées par une mission locale. Près de 7000 bénéficiaires actuellement.

Handicap

©Jodie Way

Création de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : créée en février 2006 dans le Bâtiment Vaucanson du Conseil départemental à Clermont-Ferrand. La MDPH gère chaque année environ 35 000 demandes concernant près de 20 000 personnes. Elle accueille sur site 14 000 personnes et traite 35 000 appels téléphoniques et participe à la gestion de la PCH.

Création de l'Espace autonomie 63 au sein de la MDPH en 2017 : lieu d'information et de conseil pour la prévention et le soutien pour l'autonomie. Il s'adresse aussi bien aux personnes en situation de handicap (enfants ou adultes) qu'aux personnes âgées en perte d'autonomie, ainsi qu'aux aidants ou aux professionnels. Une équipe de professionnels (assistantes sociales, ergothérapeutes, documentaliste, médecin) leur apporte des conseils personnalisés pour favoriser l'autonomie.

Mise en place du dispositif Acceo en 2019 : tous les accueils publics du Département sont équipés du dispositif Acceo pour améliorer l'accueil et la communication avec les personnes sourdes ou malentendantes.

Insertion

Expérimentation du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE), complémentaire au dispositif **Territoires Zéro Chômeur** : en 2021, la candidature du Département a été retenue dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt national concernant le « SPIE ». Il s'agit d'un projet présenté sur le territoire d'expérimentation de la Direction territoriale des Solidarités de Thiers où se concentrent à la fois les difficultés économiques les plus importantes et une mobilisation exemplaire des acteurs locaux de l'insertion pour l'inclusion des populations les plus vulnérables de ce territoire. La convention de financement avec l'État est signée et l'expérimentation est prête à commencer.

Offre de Santé

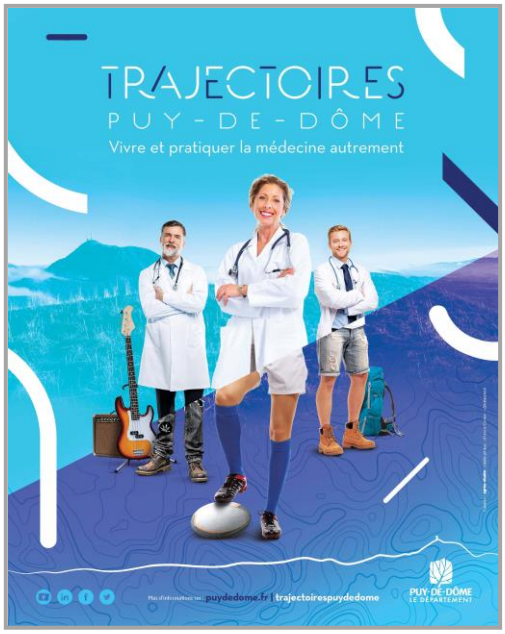

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT
CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ

Mise en place d'un centre départemental de santé avec des antennes sur les territoires où l'offre libérale est en carence, ouverture de la première antenne à St Germain l'Herm en mai 2021.

Habitat

Ouverture de la Maison de l'habitat et du cadre de vie, en 2005 : un lieu unique pour le logement de tous. Depuis plus de quinze ans, elle réunit les compétences de plusieurs services publics engagés pour l'habitat, dans la lutte contre la précarité énergétique, l'habitat insalubre et indigne, et le conseil aux particuliers, professionnels et collectivités dans les domaines du logement, de l'urbanisme, de l'architecture, du financement, de la maîtrise d'énergie, etc. Outre les services du Département, on y trouve des partenaires tels que l'AGSGV 63 (association de gestion du schéma d'accueil des gens du voyage) ; l'Aduhme, agence locale des énergies et du climat, l'ADIL, agence départementale d'information sur le logement ; le CAUE (conseil architecture, urbanisme et environnement) ; ou encore Soliha, pour l'amélioration de l'habitat. A noter, que le bâtiment avait été conçu dans les objectifs du développement durable avec des techniques et des matériaux respectueux de l'environnement, devenant une référence clermontoise pour ce qui s'est construit par la suite.

©CD63

Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH), approuvé en décembre 2020. Porté par le Conseil départemental et les 13 intercommunalités (hors Métropole), il doit permettre de massifier la rénovation énergétique, de simplifier l'accès à l'information, et de proposer un accompagnement aux travaux aux ménages porteurs d'un projet de rénovation accessible sans condition de ressources.

2/ le Département, acteur des solidarités territoriales

Accompagnement financier et technique des communes et intercommunalités

Le Conseil départemental est le principal financeur des projets des communes et des communautés de communes dans le but de garantir à tous les habitants du Puy-de-Dôme un égal accès aux équipements et aux services. L'objectif a été de repositionner le Département en s'éloignant progressivement d'une « culture de guichet » pour se placer en animateur et pivot opérationnel des politiques d'aménagement du territoire. Pour y répondre, deux dispositifs phares ont été mis en place durant ces 17 années de mandat, le **Fonds d'intervention communal** pour les communes et les **Contrats territoriaux de développement durable** pour les communautés de communes.

Création du FIC en 2009 : le Département est le premier partenaire des communes. Mis en place dans le but de mieux cibler les besoins des communes en matière d'équipement et de leur laisser plus de souplesse dans la programmation de leurs travaux : voirie, bâtiments ouverts au public, aménagements de bourg et écoles...

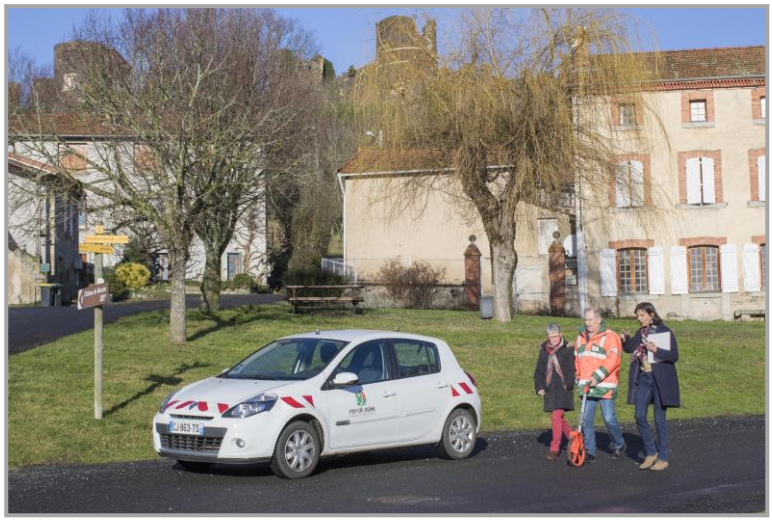

©Steeve Hans

Depuis 2009 : près de 5 000 projets soutenus pour un montant total de subventions départementales de 127 millions.

Contrats Territoriaux de Développement Durable (CTDD) pour soutenir les projets des intercommunalités. Ils ont vocation à soutenir des projets d'intervention liés à l'attractivité du territoire, l'accueil et le maintien des populations (infrastructures, mobilité ; accueil de l'enfance et de la jeunesse ; équipements sportifs...) au développement numérique et à la transition énergétique. Ces contrats ont permis de soutenir des grands projets structurants comme la médiathèque de Lezoux, les Jardins de la culture à Riom…

Depuis 2004, la participation départementale dans le cadre des subventions s'est élevée à plus de 78 millions d'euros. En 2021 : il est prévu 49 projets pour 5,1 M € de subventions.

Création en 2006 d'un contrat spécifique avec l'agglomération Clermontoise devenue CAM : pour un **montant de participation départementale de 42 M €** à des grands projets structurants comme la Scène Nationale, la Grande Bibliothèque, la rénovation du Stade Philippe-Marcombes…

Création de l'ADIT en 2017 qui propose aux communes et à leurs groupements une aide technique dans la réalisation de leurs projets. L'objectif est de répondre en priorité aux besoins des territoires ruraux, qui ne disposent pas des compétences nécessaires. Plus de 140 agents mis à disposition par le Conseil départemental sont mobilisables par l'agence dans les domaines de la voirie, de l'eau, de l'assainissement, des projets structurants dont les bâtiments publics, de l'environnement, du juridique et du financier. Avec plus de 300 communes adhérentes, l'Adit gère en moyenne 150 dossiers par an.

Education – Collèges

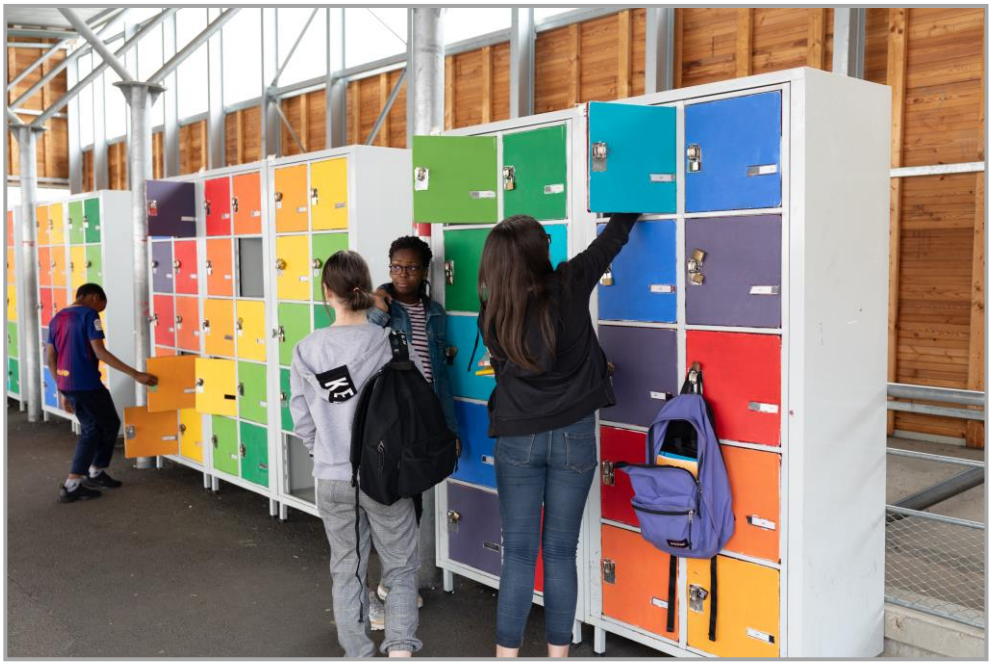

©Valentin Uta

Construction d'un collège HQE à Pontgibaud Anna Garçin Mayade en 2007-2010 : premier collège neuf à être construit après celui de Maringues (Louise Michel), en 1988. Plus de 9 millions d'euros de financement.

Construction et entretien des collèges avec des rénovations d'envergure, remises à niveau, extensions, parmi lesquels on peut citer :

- Cournon La Ribeyre : remise à niveau (initiée en 2004 et livrée en 2007) : 11, 7 M €
- Louise Michel à Maringues, extension, remise à niveau, livré en 2014 : 5,7 M €
- Collège de Liziniat à St Germain Lembron restructuration : 6,5 M €, livré en 2010
- Riom Pierre Mendes France, rénovation, 10 M €, livré en 2010
- Collège Monnet à Champeix, livraison 2013 : 9,1 M €
- Collège du Beffroi à Billom, livraison 2013 : 9,4 M €

- Collège Diderot à Aigueperse remise à niveau, extension : livré en 2015, 8,6 M €

- Collège Molière à Beaumont restructuration encore en cours: 1 M €

- Cité scolaire Blaise Pascal à Clermont-Ferrand, participation remise à niveau, restructuration en cours: 7,3 M €

Mise en place de la tarification solidaire pour les transports et la restauration scolaire, en 2015. Afin de prendre en compte le niveau de ressources des familles, le Département a fait le choix d'instaurer un montant de contribution différencié pour la restauration et aux transports scolaires. (NB : dans le cadre de la loi NOtre la Région a récupéré la compétence transport scolaire depuis 2020).

Création d'une cité scolaire internationale. Afin de donner une nouvelle dimension à notre territoire notamment en termes d'équilibre par rapport à Grenoble ou Lyon, très pourvues en offres pédagogiques internationales, et d'offrir de nouvelles opportunités aux jeunes Puydômois, un projet de création d'un établissement international a été initié en 2017. Après la phase de diagnostic, d'études, la sélection du lieu d'implantation, partagée avec les principaux partenaires la Région AURA et l'Education nationale a eu lieu en 2021 : Jeanne D'Arc à Clermont Ferrand. La cité scolaire Jeanne d'Arc présente le plus d'atouts pour répondre aux conditions de réussite du projet de création-mutation d'un établissement international puisqu'elle dispose déjà de 2 sections internationales (britannique et chinois) et de 3 sections bi-nationales (Abibac, Bachibac, Esabac).

Routes et mobilités

©Henri Derus

Chiffres clés : 44.24 M € en 2021. Près de 7000 km de routes départementales dont 2000 km de routes à plus de 800 m d'altitude et 3300 ouvrages d'art (ponts, murs et tunnels).

Depuis 2004, dans le cadre de l'aménagement des routes départementales en traverses, le Conseil départemental a versé près de **30 millions d'euros de subventions** aux communes et a réalisé, en maîtrise d'ouvrage, pour près de **35 millions d'euros de travaux** d'aménagement de traverses.

Schéma départemental des itinéraires cyclables, adoption en 2003 en vue de l'aménagement de bandes cyclables en sortie d'agglomération. En 2013, ce schéma a été repris : le premier objectif est la valorisation et la sécurisation des déplacements domicile-travail à proximité des principaux bassins d'emploi du département (agglo clermontoise et riomoise). Le second objectif est le développement de l'offre sportive avec 2 boucles cyclosportives sur le secteur du puy de Dôme et des Combrailles. Enfin, il est question d'aménagement de circuits touristiques et de loisirs. Deux projets phares en sont l'illustration : la mise en œuvre du projet de **Véloroute du Val d'Allier V70**, un itinéraire cyclable sur route à faible trafic qui permet de traverser le département du nord au sud, de Saint-Sylvestre-Pragoulin à Brassac-les-Mines. Connectée aux territoires voisins, la V70 permet de créer un itinéraire

totalement adapté aux vélos de Nevers jusqu'à la Méditerranée. Et la **Voie Verte val d'Allier :** Le Département a fait le choix de porter depuis plusieurs années le projet de voie verte du val d'Allier qui offrira à l'horizon 2022/2023 une infrastructure de loisirs récréatifs et de mobilité douce pour les touristes et les habitants du Puy-de-Dôme de plus de 120 kilomètres le long de l'Allier, sur un total de 380km d'itinéraire régional. Elle est intégrée à la V70, itinéraire cyclable qui relie Nevers à Palavas-les-Flots.

Utilisation de nouvelles techniques routières pour limiter notre impact environnemental : depuis 17 ans, les services routiers de la collectivité expérimentent régulièrement et s'approprient de nouvelles techniques pour limiter notre impact négatif sur l'environnement. Depuis 2016, le Puy-de-Dôme est un Département « zéro phyto ».

Bus des Montagnes, le Conseil départemental a été le premier à proposer un service de transport à la demande répondant à une vrai démarche de développement durable par ses volets social, économique et environnemental. Le dispositif permet aux Puydômois âgés ou dépourvus de moyens de transport et résidant dans des territoires isolés de se déplacer plus facilement. 11 communautés de communes du département regroupant 401 communes assurent un transport de proximité pour plus de 5 000 usagers, à destination d'une commune attractive, d'un marché ou d'une manifestation commerciale (Foire de Clermont / Cournon, Sommet de l'Élevage ...).

Labellisation de 100 aires de covoiturage : Action forte de son Agenda 21 favorisant l'éco-mobilité, le Conseil départemental a choisi en 2007 de développer le covoiturage. Un important travail de collaboration, d'échanges et de conventionnement avec les communes et les communautés de communes a permis de labelliser près de 100 aires de covoiturage réparties sur tout le territoire.

2020, un nouveau partenariat pour Charade, le nouveau souffle d'un circuit mythique pour en faire une vitrine de l'écomobilité. Au cours des dernières décennies le circuit automobile de Charade – connu et reconnu dans les milieux de la course pour ses caractéristiques montagneuses – a changé plusieurs fois de mode gestion. Le circuit, n'étant plus adapté à un mode de gestion en régie et nécessitant d'importants efforts d'investissement, le Département a opté pour un partenariat public-privé dans lequel il resterait propriétaire de ce bien puydômois tout en laissant une société en assurer le développement et l'exploitation. Fin 2020, le Conseil départemental a confié à la société GCK, implanté localement, de faire renaitre Charade en travaillant aux mobilités de demain.
Le partenariat prévoit également de transformer Charade en un site majeur de la mobilité et des énergies vertes avec la création d'une société de production d'énergies renouvelables dans laquelle le Département est actionnaire.

©Henri Derus

Agriculture – Alimentation - Circuits courts

Création d'Agrilocal, en 2012, qui donne la priorité aux circuits courts. Aujourd'hui développé dans toute la France (38 départements), la plateforme Agrilocal 63, est issue d'expérimentations mettant en relation producteurs locaux et chefs de cuisine puydômois dès la fin des années 2000. La plateforme Internet met actuellement en relation 221 acheteurs publics de la restauration collective des établissements scolaires (59 écoles, 50 collèges et 16 lycées), maisons de retraites (49), hôpitaux etc. avec 321 producteurs locaux. Elle permet ainsi à ces derniers de mieux vivre de leur travail, tout en valorisant les circuits courts et une alimentation de qualité pour les usagers.

Dans nos collèges publics, cette politique va d'ailleurs de pair avec une sensibilisation des jeunes puydômois à **la lutte contre le gaspillage alimentaire** qui a permis de réduire par cinq la quantité d'aliments jetés. Véritable cercler vertueux, cette diminution du gaspillage entraîne des économies qui permettent d'acheter de meilleurs produits.

©Jodie Way

Résolument en soutien des producteurs puydômois, le Département en partenariat avec la fédération régionale Civam Auvergne ont créé le label **De nos fermes 63** afin de valoriser les produits locaux. Les membres de ce réseau sont régulièrement présents sur les marchés, participent à des animations et réalisent visites et ventes directes à la ferme.

Eau et Assainissement

Depuis 2004, le Département a versé près de 100 M d'€ de subventions en matière d'eau et d'assainissement.

Création du syndicat départemental de l'eau, en 2021. L'assemblée départementale a voté la création du Syndicat mixte de sécurisation de l'alimentation en eau potable et d'interconnexion des réseaux du Puy-de-Dôme. Cette structure doit devenir un espace de solidarité guidé par une logique de protection, de préservation et de sécurisation de la ressource en eau pour tous les Puydômois. Les adhésions se feront certainement de manière progressive aidées par la mise en place de mesures incitatives de bonification.

©Henri Derus

Du développement durable à la transition écologique

2007-2021, de l'Agenda 21 au Master Plan, un **engagement volontariste et coopératif en faveur de la transition écologique.** Elu au Département en 1998, Jean-Yves Gouttebel s'investit sur les questions de préservation de l'environnement en tant que vice-président à partir de 2001.

Une préoccupation qui restera un axe fort de ses dix-sept années de présidence. En 2007, l'assemblée départementale s'engage dans **l'élaboration d'un agenda 21** sur la base d'un diagnostic local avec des problèmes hiérarchisés à traiter et des objectifs définis dans un plan d'action. Cette première étape de la transition écologique de la collectivité avait déjà été réalisée en concertation avec la société civile avec l'organisation d'enquêtes publiques, de débats publics et d'ateliers à l'autonome 2008 et la rédaction d'un livre blanc ouvert aux associations.

A partir de 2019, le Conseil départemental a décidé d'amplifier ses orientations écologiques dans le cadre de sa démarche **Notre Puy-de-Dôme écologique**, en faisant appel à des experts, d'une part, et à ses agents d'autre part, afin de construire une feuille de route départementale en faveur de sa transition écologique : le **Master Plan, Ensemble, agir aujourd'hui pour demain**. Cette feuille de route s'est fixée six objectifs chacun déclinés en actions concrètes et guidés par une méthode : produire, transformer et consommer local et durable ; être un département à énergie positive ; protéger et partager l'eau, bien commun ; protéger et valoriser notre patrimoine naturel et culturel ; favoriser la solidarité et les services essentiels ; et développer de nouvelles mobilités.

Dans notre département, la transition écologique s'est inscrite dans un réel projet de développement de la participation citoyenne avec le lancement en 2020 du **budget écologique citoyen** : deux millions d'euros pour soutenir et aider au financement de 63 projets lauréats portés par des Puydômois pour améliorer la vie de leur quartier, ville ou canton. Le vote a mobilisé près de 19 000 citoyens. Ces projets vont être mis en œuvre au cours de cette année. A noter que la construction de ce projet a été pilotée par des Puydômois tirés au sort qui siégeaient au sein d'une commission citoyenne. Cette instance de démocratie participative a géré de manière autonome la co-construction du règlement du budget et la sélection des projets finalement soumis au vote.

Notre Département est ainsi devenu un **pilote de la transition écologique au niveau national** en étant le premier département à intégrer la **Fabrique des transitions** et permettra ainsi à cette dernière de capitaliser les expériences menées sur le territoire puydômois et ainsi constituer une nouvelle dynamique pour amplifier le mouvement au niveau national. Réciproquement, pour notre département, le partenariat avec cette alliance de plus de 300 acteurs de natures diverses (autres collectivités, centres de recherches, entreprises, etc.) investis dans la transition écologique apportera l'expertise d'un immense centre de ressources et l'intégration dans un réseau d'envergure et de retours d'expérience.

Un engagement tout aussi fort pour la préservation des ressources énergétiques. Conscient que la préservation de l'environnement passait par une meilleure utilisation des ressources énergétiques, le Département a misé sur les économies d'énergies et les énergies renouvelables depuis le début de la décennie 2010. D'abord en 2013 avec le lancement en partenariat avec l'Aduhme de l'opération **Cocon 63** qui a permis d'isoler à moindre coût les combles perdus puis les rampants de toitures dans les bâtiments des collectivités locales. Citons encore les achats groupés de gaz et d'électricité ; les contrats de performance énergétiques ; **Solaire 63** (2018) qui permet aux Puydômois d'évaluer le potentiel solaire de leur toiture en quelques clics ; ou **Solaire Dôme** qui offre une aide technique et un appui financier aux communes et intercommunalités pour installer de petites centrales photovoltaïques sur la toiture de leurs bâtiments. Un engagement qui s'est prolongé en 2020 par la création d'une société mixte dédiée à la création d'énergies renouvelables, **Puys d'Energies**, dans le cadre de la mue du circuit de Charade…

3/ le Département, acteur de la préservation et valorisation de son patrimoine naturel et culturel

Patrimoine naturel

Site du Puy de Dôme

Labellisation du puy de Dôme au titre des Grands Sites de France : en 2008, l'impératif était de mettre en œuvre les aménagements prioritaires à son accès et protéger le site de toute dégradation : lutte contre l'érosion en réhabilitant les sentiers, gestion des flux de visiteurs, harmonisation de la signalétique et création des stationnements paysagers en pied de site.

Mise en place du train à crémaillère, le Panoramique des Dômes : en 2012, c'est une action phare. 86 ans après la fermeture de la première ligne de tramway du puy de Dôme et issue d'une vingtaine d'année de réflexion et d'une forte volonté politique de Jean-Yves Gouttebel, la mise en place d'un train à crémaillère pour accéder au sommet du puy de Dôme a singulièrement transformé ce haut lieu du département et de l'Auvergne en donnant un coup d'arrêt à l'accès des 7 000 autocars et 50 000 véhicules particuliers annuels et leurs lots de bouchons et parkings surchargés qui défiguraient le site. Un projet de 80 millions d'euros largement cofinancé (le Département n'a eu à participer qu'à hauteur de 30 millions d'euros). **C'est le projet le plus financé par des fonds européens.** Un chantier étalé entre août 2010 et mai 2012 sans retard (et même quelques semaines d'avance), sans dérive financière ni contentieux. Le train à crémaillère, baptisé Panoramique des Dômes après un concours public, dégageait plusieurs atouts essentiels : la valorisation du site en rendant au sommet son état naturel ; le respect de l'environnement en évitant l'émission de quelques 5 000 tonnes de CO2 sur les 35 années de la concession avec TC Dôme ; un moyen de transport plus sûr ; un moyen de transport modulable en fonction de la fréquentation ; un moyen de transport confortable et permettant pour ses usagers de profiter du cadre ; enfin des retombées économiques et touristiques. Un moyen d'accéder au sommet du puy de Dôme qui a la veille de ses dix ans de fonctionnement fait l'unanimité !

Le label GSF, sélectif et exigeant, a été renouvelé en **2014, et plus récemment en 2021, avec une extension de son périmètre** au Plateau des Dômes et à la faille de la Limagne**,** et va porter désormais sur 26 communes et 43 000 ha, se rapprochant du périmètre UNESCO.

Dernièrement, il a été voté la **rénovation de la Maison de site** du puy de Dôme (1,5 M €) et la **remise en état du bâtiment du sommet** (4,7 M €) pour le sécuriser et continuer d'attirer et fidéliser les visiteurs nombreux sur notre site phare.

©Pierre Soissons

Chaine des Puys – faille de Limagne patrimoine mondial

Inscription de la Chaîne des Puys - faille de Limagne sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité le 2 juillet 2018 : Cette reconnaissance de l'UNESCO est le fruit de 11 ans de travail collectif mené par le Conseil départemental, porteur du projet, et de ses partenaires. Ce haut lieu tectonique est devenu ainsi le quatrième bien naturel français et le premier inscrit en France hexagonale. Ce statut prestigieux reconnaît la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) de ce théâtre géologique qui donne à voir toutes les grandes étapes conduisant à la rupture des continents.

Actions de sensibilisation aux bonnes pratiques à adopter sur le site inscrit : depuis 2020, en été, 6 gardes nature (en partenariat avec le PNRVA) parcourent le site pour l'amélioration des comportements en lien avec le développement durable et la protection de nos sites naturels fragiles, ils sont accompagnés depuis deux ans de 6 cavaliers et chevaux de la Garde Républicaine.

Association pour la gestion durable des sites naturels habités : en 2021, création d'une association pour donner une dimension internationale aux partenariats de notre site, notamment pour comparer et enrichir les méthodes de gestion des autres Biens naturels habités inscrits sur la liste du Patrimoine mondial, confrontés à des problématiques particulières ainsi que pour développer des collaborations avec des pays en développement et les faire bénéficier de l'expertise scientifique développée sur notre territoire (notamment en volcanologie).

Tourisme

Plan d'action mutualisé de promotion touristique : depuis 2019, dans le cadre du partenariat établi avec le Département du Cantal et Auvergne Rhône-Alpes Tourisme, une stratégie marketing adaptée commune est en place depuis 2019. Poursuite et élargissement en 2021 avec le lancement d'**« Auvergne Destination »** avec la Haute-Loire et l'Allier. Plus de 445 000 € investis pour la participation du Puy-de-Dôme au collectif pour un montant global exceptionnel de 900 000 €. Ce partenariat inédit donne un impact beaucoup plus grand aux campagnes de promotion et de communication pour attirer davantage de touristes dans nos sites.

Structuration de l'accueil des visiteurs et animation touristique du Bien inscrit au Patrimoine mondial :

Aide au développement de la qualité de l'offre d'hébergement et de restauration (ex. 88 sites labellisés Tourisme et Handicap garantie pour tous d'un confort d'usage (cheminements praticables, sécurité, signalétique claire et compréhensible…) ex. 8 établissements labellisés Bistrots de Pays).

Partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour la rénovation du petit patrimoine bâti.

Aménagement de 4 portes d'entrée dédiées à la découverte du Bien et à la diffusion de la fréquentation touristique sur l'ensemble de la Chaîne (Montlosier siège du PNRVA, Maison de Site du PDD, Office de Tourisme Terra Volcana au Goulet à Volvic, Office de tourisme du Lac d'Aydat).
Aménagement intérieur des locaux de Cours Sablon pour en faire une véritable **« Maison de l'UNESCO »** au cœur de la ville. Ces locaux seront amenés à recevoir du public, des évènements à destination des professionnels engagés sur ce sujet et les futurs locaux de l'Association des biens naturels habités récemment créée.

Édition de guides randonnée (et trail) depuis 2014 : imprimés à 20 000 exemplaires chaque année

Soutien au thermalisme : destination thermale, le Département a accentué ses efforts (plan de soutien de 1.3 M €) auprès des 6 stations thermales pour accompagner leurs projets de modernisation.

ENS

Inauguration de la maison des Espaces Naturels Sensibles à la Forêt de la Comté en 2008.

Préservation et promotion des Espaces Naturels Sensibles : engagement amplifié pour la préservation de la biodiversité, des milieux et des paysages des espaces naturels sensibles (ENS) pour atteindre le nombre de 23 sites labellisés, dont le **rachat** en 2020 de deux sites touristiques très prisés : les **lacs de Servières** et du **Guéry** pour les protéger au titre des ENS.

Culture et Sport

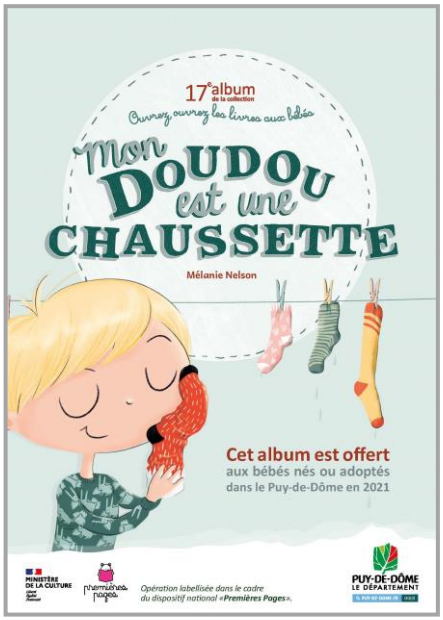

Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés : Depuis 2005 le Conseil départemental du Puy-de-Dôme offre un livre à tous les nouveau-nés Puydômois. Ce livre donne lieu, tous les ans, à un concours ouvert à tous, permettant à de jeunes auteurs d'éditer leur premier ouvrage. Le dispositif vise à développer l'éveil culturel des tout-petits, tout en favorisant l'accompagnement à la parentalité. 17 livres ont ainsi été édités par le Département.

Ouverture du musée départemental de la céramique à Lezoux en mars 2007, installé dans l'ancienne fabrique de poteries du 19^{e} siècle de la famille Bompard. Projet culturel majeur , Lezoux s'est imposé car c'est un site de fouilles et de découvertes abondantes depuis la fin du 18e siècle, un site archéologique majeur qui, du 1er au 4e siècle, est le centre de production céramique le plus important de l'empire romain occidental. Projet 10 millions d'euros, cofinancé par l'Etat à 30%, l'Europe 25%, le Département 25% et la Région 20%.

Fort d'un **patrimoine archéologique** exceptionnel, notamment pour les périodes gauloise et romaine, le Département s'investit depuis plus de 15 dans la préservation, l'étude et la mise en valeur de sites archéologiques du Puy-de-Dôme. La première expérience de valorisation a été réalisée sur **l'oppidum de Corent** avec un aménagement paysager du sanctuaire, du théâtre et des secteurs d'habitat. A **Gergovie**, épicentre de ces sites arvernes, doublement classé au titre des sites et des monuments historiques, le Département coordonne un projet de valorisation qui s'appuie sur les programmes de recherche mis en place avec la Maison des sciences de l'Homme de l'Université Clermont-Auvergne et l'Inrap, et coordonne en partenariat avec le Musée archéologique de la Bataille de Gergovie un programme d'animation tout au long de l'année. En 2021, est lancée l'application mobile « Terre d'archéologie ». A venir également la poursuite de l'aménagement du **temple de Mercure au sommet du puy de Dôme**.

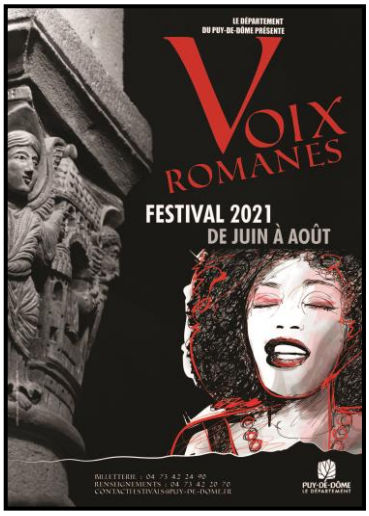

Création du festival Voix Romanes en 2018 valorisant le remarquable patrimoine roman à travers une programmation artistique de qualité. Profiter d'un cadre exceptionnel pour valoriser la voix et les talents des artistes. Budget annuel : 40 000 euros pour 8 à 10 concerts.

Médiathèque Départementale du Puy-de-Dôme, première bibliothèque départementale partenaire de la Bibliothèque nationale de France pour le numérique, en 2018

Extension et modernisation des Archives départementales, inaugurées en 2021. Afin de répondre à l'accroissement permanent des archives (environ 600 mètres linéaires sont collectés chaque année), une tour de 7 étages a été accolée aux magasins existants (5 étages sur sous-sol) et permettent de porter, à terme, la capacité de conservation des archives à 53 kilomètres linéaires. 9,8 millions € dont 8, 6 millions € (Conseil départemental) et 1,2 million € par le Ministère de la Culture.

Le Département, un partenaire historique des grands clubs sportifs locaux : soutien au Clermont-Foot depuis 2005, soutien à l'ASM Rugby et à la JAV.

4/ le Département, acteur dans la gestion de la crise sanitaire

Une collectivité mobilisée et solidaire face à la crise sanitaire : près de 40 millions d'euros de budget dédiés à la gestion de la crise. Dès les premiers jours de la crise Covid, la collectivité s'est mobilisée à distance ou sur site pour maintenir son activité essentielle au service des plus fragiles et vulnérables, de l'ensemble des Puydômois, des prestataires et partenaires publics et privés du Département. La collectivité a mobilisé son Dispensaire Emile-Roux, a maintenu ses missions sociales et de santé publique ainsi que le versement des prestations. Elle a assuré la protection de l'enfance, le maintien des activités de la Protection Maternelle et Infantile et des assistants familiaux et a préservé l'activité de la MDPH. La distribution de près de 750 000 masques aux Puydômois (conjointement avec l'association des Maires du 63), aux enfants suivis par l'ASE et aux collégiens a été prise en charge. Enfin, la continuité de l'exécution budgétaire et le paiement de tous les prestataires de la collectivité ont été assurés. L'économie locale a fait l'objet d'actions diverses dont le fonds d'urgence social pour les travailleurs non-salariés. Un soutien financier aux Service d'Aide à Domicile (aide exceptionnelle et prime Covid) a pu être proposé tout comme le maintien des subventions aux associations et la reprise rapide des chantiers départementaux pour soutenir le secteur du BTP.

©CD63

Vaccination

Mise en place d'un centre de vaccination et d'un dispositif itinérant : Depuis le début de la campagne nationale de vaccination, le Département du Puy-de-Dôme est pleinement engagé dans la lutte contre la Covid-19 aux côtés du Préfet et de l'ARS. Le Centre de Vaccination installé au sein de son Dispensaire Émile-Roux à Clermont-Ferrand et où officie le personnel médical du Département (équipes du Dispensaire et de la PMI) propose 2 à 3 lignes de vaccination depuis janvier 2021. Le Conseil départemental participe également activement aux campagnes en faveur des Puydômois les plus éloignés des Centres de Vaccination afin de pallier aux difficultés d'accès à la vaccination Covid-19. Le Mobilidôme, dispositif mobile départemental de vaccination, et son équipe médicale composée d'un médecin, d'un infirmier, de personnel administratif et technique ainsi que d'une équipe SDIS, sillonne les routes du département depuis le mois de mars 2021. Au 1er juin 2021, le centre de vaccination Emile-Roux a procédé à 7 500 vaccinations et le dispositif mobile Mobilidôme a opéré 2 400 vaccinations sur les territoires et dans les foyers d'accueil de personnes en situation de handicap.

Télétravail

1er Département à mettre en place en place le télétravail au sein des services en 2008 : Pour répondre au triple enjeu de réduction de nos émissions polluantes, de bien-être au travail et de modernisation de notre administration, le Département du Puy-de-Dôme a été pionnier du télétravail, dispositif alors encore inédit, et a ouvert la voie dans la Fonction Publique Territoriale. En janvier 2020, avant même la généralisation du télétravail liée à la crise sanitaire, notre bilan environnemental était de plus d'1.7 M de Kilomètres économisés par les agents, soit près de 43 fois le tour de la Terre.

* * *

Remerciements de Jean-Yves GOUTTEBEL, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

- Extrait de son discours d'ouverture lors de la session du 27 mai 2021 -

Mesdames et messieurs, mes cher(e)s collègues, c'est pour moi la dernière session publique du Conseil départemental que j'ai l'honneur de présider, comme c'est la dernière session pour plusieurs d'entre vous qui avez décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat départemental.

Dix-sept années de présidence, soit 109 sessions publiques et 186 commissions permanentes, que j'ai – sans exception - toutes présidées.

C'est assurément pour vous, comme pour moi, un moment d'émotion. Notre passage dans cette assemblée aura marqué notre vie publique et l'essentiel n'est-il pas de partir avec le sentiment du devoir accompli au service des Puydômois, de tous les Puydômois, sans sectarisme et d'avoir servi la République et quelquefois de l'avoir protégée car le Département, ce maillon essentiel de la République, a été trop souvent menacé - et ne nous y trompons pas, il le sera encore - par ignorance le plus souvent de ce qu'il représente de proximité, de cette proximité qui nourrit l'une des plus belles valeurs de la République : la fraternité.

Alors, dans ce moment, je voudrais rendre hommage à celles et ceux qui ont donné beaucoup, de leur travail mais aussi d'eux-mêmes, pour m'avoir accompagné dans tous les moments de la vie de notre collectivité.

Je pense aux personnels et c'est à eux que j'ai souhaité m'adresser en premier le 26 avril dernier. Sans un personnel compétent et loyal, que seraient dans les faits les décisions des élus ?

Je pense à tous nos partenaires. L'Etat tout d'abord, avec lequel, sous quelque majorité que ce soit, j'ai entretenu les meilleures relations, empreintes de respect mutuel. Et je l'ai toujours fait dans l'intérêt du département. En plus de 17 ans, j'ai connu 11 Préfets et 5 Recteurs. Avec toutes et tous nous avons travaillé avec passion pour le Puy-de-Dôme.

Je pense aux collectivités locales, la Région et nos Départements voisins. Je pense aux maires, à tous les maires, qui ont été nos partenaires les plus proches dans cette politique volontariste d'équilibre des territoires que j'ai souhaitée placer au cœur de mon action.

Même si la loi NOTRe nous prive de la compétence économique, je n'ignore pas la performance de nos entreprises, de la plus grande à la plus petite. Elles participent au dynamisme de notre territoire, elles sont créatrices d'emplois et de richesse et sources de rayonnement. Un territoire sans entreprises est un territoire mort.

Je pense au monde associatif, culturel et sportif, a l'université que j'ai mobilisée sur plusieurs dossiers dont bien sûr celui de la candidature à l'UNESCO. Son apport a été décisif, vous le savez.

Je n'oublie pas les forces de sécurité et de secours : sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, gendarmerie et police. Je souhaite saluer l'armée qui veille aussi sur notre sécurité ici et ailleurs. La présence militaire dans notre département est importante et nous en sommes fiers.

Parmi tous nos partenaires, que je ne peux tous citer, je souhaite faire une mention particulière pour le Corum Saint-Jean avec lequel nous avons beaucoup et bien travaillé pour nos jeunes et encore récemment en faveur d'un accueil digne et plein d'humanité des mineurs non accompagnés qui ont connu les drames du déracinement. Nous avons, durant toutes ces années, accompagné le Corum Saint-Jean dans ses projets novateurs et il a su, sans jamais défaillir, toujours apporter à notre jeunesse les bonnes réponses.

A la presse, je voudrais dire toute ma reconnaissance pour avoir relayé nos décisions et nos projets. Nous avons bien travaillé dans la considération et le respect mutuels.

Je voudrais aussi dire combien ont été précieuses toutes ces connaissances entretenues au fil d'une vie, on appelle cela le «carnet d'adresses ». J'ai essayé de le mettre au service du département. Et sur ce registre, je souhaite rappeler ici l'action de Michel Charasse pour le Puy-de-Dôme ; dans la discrétion, il a ouvert de nombreuses portes derrière lesquelles j'ai toujours trouvé un écho aux besoins que j'ai pu exprimer pour le département. Je me dois aussi de dire ici - et peu nombreux sont ceux qui le savent - l'appui déterminant que m'a apporté Jacques Barrot, alors Commissaire Européen, pour obtenir 12 millions d'euros dans le cadre du FEDER en faveur du train du puy-de-dôme. Enfin, il me faut redire ici l'action déterminante du Président de la République, Emmanuel Macron, pour l'inscription de nos volcans au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Un grand merci à tous les élus de l'exécutif qui se sont mobilisés sans compter leur temps depuis le début de la crise sanitaire et qui sont restés engagés à mes côtés pour faire avancer de nombreux projets et qui ont remarquablement assuré le quotidien de nos missions. Je n'oublierai pas leur sens du travail bien fait et du service public. Leur fidélité et leur loyauté m'ont été précieuses.

Enfin, à chacune et à chacun d'entre vous, chers collègues, à ceux de ce mandat comme à ceux des mandats précédents, je voudrais vous dire merci, tant, chacun a votre manière, vous m'avez rempli d'énergie, de détermination et d'opiniâtreté. C'est ainsi que, je le crois, nous avons fait progressé le département dans ses réponses aux grands défis de notre temps.

Mais par-dessus tout, c'est à toutes les Puydômoises et à tous les Puydômois que je voudrai dire merci. J'ai essayé de rester proche d'eux, je crois les avoir compris et les témoignages innombrables que je reçois depuis quelques semaines me vont droit au cœur. Je serai encore là, autrement sans doute, mais toujours attaché à nos territoires, à ce Puy-de-Dôme, terre des hommes, riche de ses hommes et pour lequel je souhaite un bel avenir empreint de solidarité et de fraternité.

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Contact presse :

Vanessa Chartreux – 04 73 42 24 84 – 07 61 64 39 76 – vanessa.chartreux@puy-de-dome.fr